

Accès et continuité des soins cet été, motion de la CRSA d'Occitanie.

La dégradation de l'offre et de la qualité des soins comme celle des possibilités d'accompagnement des personnes âgées, fragiles ou en situation de handicap doivent être redoutées. La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) de l'Occitanie, expression de la démocratie sanitaire de notre région, appelle l'ensemble des acteurs de soins à une coordination rapide pour maintenir un accès et une continuité des soins. Les deux mois critiques seront juillet et août.

- Mettre en place un front sanitaire par une coordination entre les forces vives de la Santé afin d'accompagner au mieux les personnes prises en charge y compris à domicile. Ceci implique des mutualisations, une mise en réseau d'acteurs différents du champ sanitaire dont l'ensemble des professionnels libéraux d'un territoire et des professionnels du médico-social.
- 2. Armer et faciliter l'activité des cabinets et des maisons médicales de garde pour l'été avec une amplitude d'ouverture majorée, en valorisant la participation médicale à ces structures et en sollicitant les médecins retraités et/ou remplaçants.
- 3. Co-construire de façon pédagogique avec les représentants des usagers et leurs réseaux institutionnels ou associatifs une optimisation du recours aux structures médicales d'urgence.
- 4. Accélérer les mesures pour l'été émises par la mission Flash Rapport du Dr BRAUN

Toutes ces mesures utiles doivent être prises pour garantir une accessibilité à notre système de soins et une équité des prises en charge sur l'ensemble du territoire, notamment les urgences vitales, les soins ambulatoires et les structures médico-sociales.

Ref : - Communiqué de presse de la CRSA d'Occitanie du 10 juin 2022

- Dossier de presse du gouvernement du 1^{er} juillet 2022, Urgences et soins non programmés. Des réponses rapides et fortes pour l'été.